

SENAC Odilon	Classe : 1894 Mobilisé		Lien avec Espagnac : natif / résident
-------------------------	-----------------------------------	--	--

IDENTIFICATION

Nom : Sénac

Prénoms : Odilon

Date et lieu de naissance : 10.07.1874 à Espagnac Sainte Eulalie

Date et lieu de décès :

Filiation* : Feu Sénac Pierre ; Valette Marguerite ; domiciliés à Espagnac Sainte Eulalie

Profession* : cultivateur

Lieu de résidence* : Espagnac Sainte Eulalie

Description* : taille : 1,60 m. ; cheveux noirs ; instruction : 3

(*) situation à l'année de la classe

ETATS DES SERVICES ANTERIEURS A 1914

Classe : 1894

Conseil révision (décision, motif) : bon pour le service ; dispensé « aîné de veuve »

Incorporation (date, lieu, unité) : 12.11.1893 au 143^{ème} de ligne

Libération (date et motif) : immédiate et versé dans la disponibilité de l'armée d'active au régiment d'infanterie de Cahors

Réserves (date, unités, période) :

versé dans la réserve de l'armée d'active en novembre 1898 au régiment d'infanterie de Cahors ; période d'exercices au 7^{ème} de ligne en septembre 1901 et au 7^{ème} régiment d'infanterie en septembre 1904 ;

versé dans l'armée territoriale en octobre 1908 au 131^{ème} régiment territorial d'infanterie de Cahors ; période d'exercice en mai 1911 au 131^{ème} régiment territorial d'infanterie.

versé dans la réserve de l'armée territoriale en octobre 1915.

Observations :

ETATS DES SERVICES 14 – 18

Commission réforme (date, décision et motif) :

Mobilisation (date, lieu, unité, grade) : 13.08.1914 à Cahors au 131^{ème} régiment territorial d'infanterie.

Situation de famille à la mobilisation * : marié, 1 enfant

Profession à la mobilisation* : cultivateur

Résidence à la mobilisation : Dièges commune d'Espagnac Sainte-Eulalie

(*) situation établie au vu des recensements

Chronologie des services :

passé au 27^{ème} régiment territorial d'infanterie le 01.12.1915

passé au 7^{ème} régiment d'infanterie en janvier 1919

Récompenses (médailles, citations) :

Campagnes contre l'Allemagne : 13.08.1914 au 02.01.1919

Décès (date, lieu, circonstances) :

Inhumation :

Commission réforme (date, décision, motif) :

Libération (date, motif, lieu) : congé de démobilisation à compter du 03.01.1919, se retire à Espagnac Sainte-Eulalie

Durée de la mobilisation : 4 ans et 4 mois

Mentions (mort pour la France, pensionné) :

Odilon SENAC					
Age et résidence à la mobilisation : 40 ans ; Espagnac					
131°RTI 13.08	27°RTI 01.12			7°RI 02.01	
1 9 1 4	1 9 1 5	1 9 1 6	1 9 1 7	1 9 1 8	1 9 1 9
A défaut d'information sur le type de campagne effectuée, il est impossible de fixer une date pour une éventuelle entrée en zone des armées pourtant probable					03.01 démobilisation
Zone de l'intérieur	Zone des armées	Armée d'orient	Malade		

ETATS DES SERVICES POSTERIEURS A 1918

Réserves (date, unités, période) :

Mobilisation 39 (date, lieu, unité) :

Campagnes contre l'Allemagne :

Chronologie des services :

Libération (date, motif, lieu) : libéré des obligations de service le 01.10.1922

SOURCES DOCUMENTAIRES

Registre matricule
Registres d'état civil
Recensement 1911

DIVERS

Alors qu'il était dispensé en tant fils aîné d'une veuve, Odilon Sénac, a été mobilisé dès le 13 août 1914 alors qu'il était âgé de 40 ans, marié et père d'un enfant.

Sa fiche matricule très incomplète ne précise pas son unité d'affectation, mais il est probable qu'il ait été mobilisé au 131^{ème} régiment territoriale d'infanterie de Cahors où il avait effectué une période d'exercice en 1911 sans que l'on sache à quelle date il avait été affecté dans cette unité.

La fiche ne précisant que la durée des campagnes contre l'Allemagne sans préciser le type de campagne effectué il n'est pas possible de suivre son parcours et notamment de connaître les périodes éventuellement passées au front.

La fiche matricule indique uniquement qu'à compter du 1^{er} décembre 1915 il est passé au 27^{ème} régiment territorial d'infanterie au sein duquel il semble avoir servi jusqu'à son congé de démobilisation prononcé le 3 janvier 1919 par le 7^{ème} régiment d'infanterie de Cahors.

Même s'il est probable qu'il soit passé en zone des armées pour une partie de la durée de sa mobilisation, il est impossible de le confirmer.